



Infos et nouvelles de Saint-Jean-d'Elle





3

QUESTIONS À

ISABELLE

MOUCHEL

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
DES LOGEMENTS

1. Quel est votre rôle au sein de la commune de Saint-Jean-d'Elle ?

Je suis arrivée en 2018 sur la commune de Saint-Jean-d'Elle, tout est assez nouveau pour moi et riche en événements. Je suis à la retraite et mon déménagement m'a donné l'opportunité de m'engager en tant que conseillère municipale en 2020. Ce fut un grand saut dans l'inconnu mais j'aime les challenges et je souhaitais à tout prix garder un lien social. J'ai ainsi découvert le fonctionnement d'une mairie, son rôle, ses missions, c'est très enrichissant même si certaines situations ne sont pas toujours simples. J'ai pris mes marques et j'ai la chance d'être bien entourée. J'ai notamment la charge de la gestion des logements communaux et HLM (délégation) ainsi que le projet d'adressage, vaste sujet dont les médias parlent beaucoup actuellement !

Des adresses à jour, c'est la garantie pour une commune de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, ses habitants plus rapidement secourus, selon l'agence nationale de la cohésion des territoires.

Saint-Jean-d'Elle a souhaité être précurseur sur ce travail et elle a eu raison, car la loi* impose à toutes communes de le faire, d'ici à juin prochain.

*Décret du 11 août 2022 « relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions »



Pour correspondre à la demande de cette loi, beaucoup de nom de rue, route et impasse ont été baptisés ou renommés. Les lieux dits n'existeront plus en tant que tels.

La numérotation de la plupart des maisons va être refaite suivant un système numérique d'un bout à l'autre de la voie. Le répertoire et les positions GPS vont être envoyés aux structures publiques (GPS, impôts, ...) qui mettront à jour leur base de données d'adresses.

2. Pouvez-vous nous en dire plus sur la gestion des logements de la commune ?

Le choix de me confier la gestion des logements n'a pas été le fruit du hasard ; dans mes fonctions précédentes je gérais un parc de logements. Le fonctionnement n'est toutefois pas le même mais je suis bien entourée par mes collègues du conseil municipal et les employés de la mairie qui me permettent de mener à bien cette mission. Leur appui est important notamment sur les aspects techniques et d'entretien des logements. Sur la commune de Saint-Jean-d'Elle nous disposons de 11 logements communaux et 30 logements HLM. Ces logements sont tous occupés pour le moment, nous avons une très forte demande du fait du dynamisme de la commune.

Les personnes à la recherche d'un logement, peuvent s'inscrire en mairie pour demander un logement communal et doivent s'inscrire en ligne (www.demandedelogement50.fr) pour faire une demande de logement HLM. Après étude des dossiers et en fonction de la disponibilité des logements, la mairie ou le service des HLM proposera un logement adapté. Pour les logements communaux, mes missions sont variées et vont de la réalisation des états des lieux d'entrée et de sortie avec les locataires aux travaux à réaliser. Je centralise la gestion des logements pour la commune de façon globale.

3. Vous participez au projet colossal de l'adressage. En quoi est-il important ?

L'adressage, comme je l'expliquais plus haut, est un vaste sujet. Il va créer un certain bouleversement pour les habitants de la commune et nous en sommes bien conscients ; c'est vrai que changer d'adresse sans déménager ce n'est pas rien !

Pour autant cette mise à jour devenait impérative car les adresses actuelles posaient bon nombre de problèmes aux habitants à cause des doublons de rues et/ou de numéro et d'erreurs. Par exemple : problèmes d'adresses en ligne pour les services ou livraison de colis, difficulté livraison de courrier par le service de La Poste, problème de mise à jour des GPS mais surtout difficultés pour les secours d'intervenir rapidement par manque de précision des adresses ! Pour toutes ces raisons, nous travaillons depuis plusieurs mois à 2 ou 3 personnes afin de mettre à plat toutes les adresses de la commune. Cela nous demande de longues heures de travail au bureau et sur le terrain (conjointement avec Manche Numérique qui nous accompagne). J'ai la chance de travailler en binôme avec Rachel Lebehot qui apporte ses précieuses connaissances du terrain. Pour ma part je connaissais un peu Saint-Jean-d'Elle (ayant habité une commune voisine) mais là je suis devenue incollable sur la cartographie de notre commune !

Des modèles de lettres vont vous être fournis pour prévenir les organismes privés (banque, assurance, employeurs, ...), les organismes publics pour des biens privés (cartes grises des véhicules, ...) mais aussi les propriétaires des maisons en location.

Des réunions publiques vont être organisées pour expliquer le principe dans les 5 communes déléguées.

Les panneaux des rues et les numéros des maisons seront bientôt édités. Ils seront à la charge de la commune et distribués avec vos adresses dans chaque habitation.



Pour les personnes qui ont des difficultés administratives pour leur déclaration et actualisation, la maison Manche Service de Saint-Jean-d'Elle pourra vous accompagner sur rendez-vous : ☎ 02 33 55 62 74

- **Directrice de la publication :** Marie-Pierre FAUVEL
- **Rédaction :** Conseil municipal et les associations
- **Conception :** Agence Alix
- **Crédits photos :** Conseil municipal, associations, @Elise Debroise-Gautier

- **Impression :** Agence Alix
- **Nombre d'exemplaires :** 1200 ex.
- **N° bibliothèque nationale :** ISSN 2800-2261

SAINT-JEAN-D'ELLE

VOUS INFORME

Les projets 2024 de Saint-Jean-D'Elle

Aire de jeux

L'aire de jeux intergénérationnelle sera effective en 2024. Située derrière l'école à proximité de la maison de l'enfance, cette espace crée une interaction entre les générations pour jouer, se dépenser et se détendre sans barrière d'handicap. On peut même se poser un moment sur les tables de pique-nique (en savoir plus page 5).



Atelier municipal

Un **nouvel atelier municipal de 417m²** va être construit dans la zone d'activité à la sortie de Saint-Jean-d'Elle. Il y aura une surface de stockage du matériel et des conditions de travail optimales pour l'équipe du service technique.



Lotissement

Les premières pierres de constructions du **lotissement Bellevue** seront posées avant la fin de l'année!

Il reste des parcelles à vendre 350 à 635 m² à partir de 22 400 € H.T.



Sport

Un **équipement sportif de 100m²** avec une **halle multisports** et un **dojo de 1000m²** en tout seront implantés à proximité de l'école dans les prochains mois.



Distributeur

Après le départ du crédit agricole, la commune va prendre la gestion d'un **nouveau distributeur automatique de billets** pour maintenir le service auprès des habitants. Des travaux dans les anciens locaux permettront à un nouveau commerce de s'installer prochainement (il plaira à ceux qui ont une mauvaise vue...)



Scannez le QR code
pour télécharger l'application



ÉTAT CIVIL 2023



Naissances

Mariages

Décès

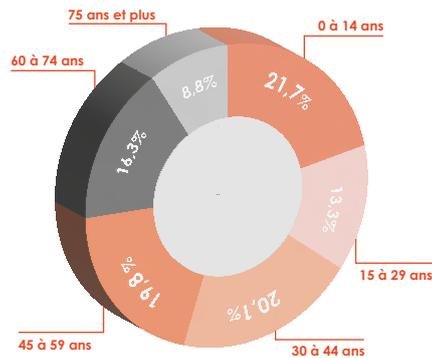
Notre-Dame-d'Elle	<ul style="list-style-type: none"> ● CORBET COLLART Ayden 14 septembre 2023 ● SANDRI LIEGEARD Camille 20 avril 2023 	<ul style="list-style-type: none"> ● LEGLINEL Orlane & BARBE Freddy 08 juillet 2023 	<ul style="list-style-type: none"> ● DESDOIT Gérard 28 janvier 2023
Précorbin	<ul style="list-style-type: none"> ● LEBAS Marceau 3 février 2023 ● ROUSSEL Lucie 4 février 2023 ● SIMON Adèle 4 février 2023 ● CHRETIEN Iris 4 février 2023 ● POMMIER Ambre 27 juillet 2023 ● CRICQUET GANCEL Mia 3 août 2023 ● LEPAS Marceau 15 décembre 2023 	<ul style="list-style-type: none"> ● MARTEAU Hélène & POMMIER Geoffrey 1 juillet 2023 ● DESCHAMPS Marie-Hélène & GOSSELIN Gilles 29 juillet 2023 	<ul style="list-style-type: none"> ● JEAN Bernard 26 mars 2023 ● HERVIEU Georges 3 avril 2023 ● LETEMPLIER Thérèse 23 juin 2023 ● GARDIE Désiré 4 août 2023 ● SENECAL Jacqueline 10 décembre 2023
Rouxeville	<ul style="list-style-type: none"> ● RICHARD Laouni 4 janvier 2023 ● NOYELLES Emma 12 mars 2023 ● HOUSSET Zahkary 9 juin 2023 		<ul style="list-style-type: none"> ● BILLOT Régine 7 janvier 2023 ● LECARDONNEL Jacqueline 8 novembre 2023 ● LEBIS Eric 19 décembre 2023
Saint-Jean-des-Baisants	<ul style="list-style-type: none"> ● MOYNET Enola 31 janvier 2023 ● LEROUX Aélis 21 mars 2023 ● MESSAAOUI LEREDDE Naïm 22 mars 2023 ● GOURDON Jade 23 mai 2023 ● HUE Noa 5 août 2023 ● MALHÈRE Kiara 8 août 2023 ● MARIE Rosa-Lou 15 août 2023 ● LEGLINEL Ilyès 18 août 2023 ● SINOPOLI Selena 21 août 2023 ● GUILBERT SOULIER Jules 10 octobre 2023 ● BOULARD Flavie 21 octobre 2023 ● LEMOSQUET Célestine 4 novembre 2023 ● BOUILLON Charline 23 décembre 2023 	<ul style="list-style-type: none"> ● VARIGNON Audrey & RENOU Maximilien 17 juin 2023 ● DESMEULLES Léa & DUREL Emmanuel 25 août 2023 ● PASQUETTE Elodie & MASSELIS William 23 septembre 2023 ● REBRASSÉ Sarah & AUGER Alexis 4 novembre 2023 	<ul style="list-style-type: none"> ● LECLERC Jeanne 10 janvier 2023 ● HERVIEU Paulette 19 février 2023 ● DAVID Thérèse 30 mars 2023 ● LEGRAND Michel 17 avril 2023 ● OLIVIER Auguste 18 avril 2023 ● BUOT Roger 23 mai 2023 ● LELONG Nathan 19 juillet 2023 ● BESNARD Paulette 4 août 2023 ● PORÉE Marie-Thérèse 12 août 2023 ● RIVIERE Odette 18 août 2023 ● DUMOUSSAUD Yvette 3 septembre 2023 ● LETASSEY Françoise 8 décembre 2023
Vidouville	<ul style="list-style-type: none"> ● DEMEULLE Tymao 11 octobre 2023 		<ul style="list-style-type: none"> ● TENIERE Véronique 14 janvier 2023 ● BURES Sébastien 12 mai 2023 ● ESMÉE Dominique 31 octobre 2023

A quoi ressemble notre commune de Saint-Jean-d'Elle ?

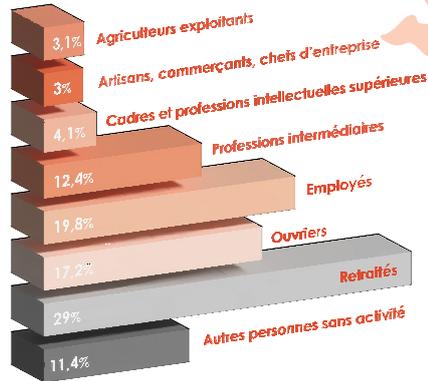
Chiffres 2020 selon l'étude INSEE au 1^{er} janvier 2023.

En 2020 nous étions **2527** habitants à Saint-Jean-d'Elle

L'âge des habitants de la commune :



Les professions des habitants de la commune :



Notre commune compte quasiment autant de femmes que d'hommes :



En 2022, notre commune a vu naître

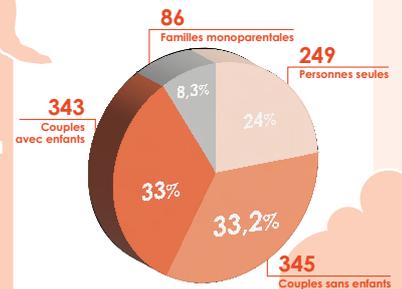
22 bébés

17%

Les personnes de plus de 15 ans de la commune étaient

célibataires en 2020.

Composition des ménages de la commune :



80%

des résidences sont occupées par leur propriétaire.

Retrouvez le détail de cette enquête sur le site www.insee.fr

AIRE DE JEUX INCLUSIVE

Cette aire de jeux vient répondre à un réel besoin et donc compléter l'offre des services mis à disposition de la population et plus particulièrement les familles.

Cet espace de rencontre et de convivialité est situé près des écoles, Centre de Loisirs et City stade. Cet emplacement est apparu comme idéal avec une mutualisation des parkings existants ainsi qu'une voie douce (piétons-vélos) qui viendra compléter prochainement l'accès à cette aire.

La conception de cette aire de jeux inclusive a été accompagnée par le Conseil Départemental. Elle se veut **Intergénérationnelle** avec **des terrains de boules et la zone Fitness, pour tous les âges chez les jeunes avec jeux à ressort, toboggans, araignée, balançoires, trampoline ...dont certains adaptés à différents types de handicaps.**

Et pour compléter les liens familiaux, sociaux entre habitants, 3 tables de pique-nique et des poubelles y ont été placées.

L'entreprise TSE de Marchésieux a réalisé cet équipement dans une période de climat peu favorable ce qui explique le retard pris. Mais le beau temps arrivant, des dernières retouches vont avoir lieu afin d'inaugurer au plus vite cette aire. Toutefois, la commune a pu ouvrir récemment l'espace puisque les normes de sécurité lui ont été validées.

La commune remercie toutes les administrations qui ont soutenu financièrement cette réalisation.

J'ai besoin de renseignements,
j'ai un doute, je suis contrarié.
Qui peut m'aider ?



1 - LA MAIRIE

La mairie est une collectivité territoriale qui a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population.

Ses attributions sont multiples :
état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, police ...

Si vous avez une question, un doute ou un problème (de voisinage, sur les réglementations, ...) n'hésitez pas à contacter la mairie. Les personnels ou les élus pourront sûrement vous répondre.

📍 2 Place de la 35ème Division
U.S., 50810 ST-JEAN-D'ELLE
☎ 02 33 55 62 74

2 - LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

Un problème ? Un litige ? Une question sur la justice ?

Le personnel permanent de la MJD vous apporte une information juridique personnalisée, vous propose des solutions à l'amiable rapides et une réponse de qualité permettant d'éviter, le cas échéant, le recours au tribunal.

Les permanences – sur rendez-vous – des différents intervenants sont gratuites et confidentielles, accessibles à tous, sous certaines conditions.

📍 2 Rue de la Laitière Normande,
50000 SAINT-LÔ

☎ 02 33 72 87 20

3 - LA GENDARMERIE

Les gendarmes sont à votre écoute mais pour des **difficultés majeures et urgentes**. L'appel à la mairie ou à la maison de la justice peuvent être la première étape car les gendarmes sont très sollicités.

En cas de besoin contacter la brigade de Torigny-les-Villes :

☎ 02 33 72 59 25 ou le 17 si urgences
ou sur le site

🌐 gendarmerie.interieur.gouv.fr
pour « échanger avec un gendarme »
7j/7 et 24h/24.

Rappel : coupe des haies et brûlage

Puis-je tailler ma haie et faire un feu quand je veux chez moi ?

Non, il y a des règles !

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits pour les agriculteurs, et fortement déconseillés pour les particuliers et collectivités, durant la période de nidification des oiseaux.

A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du **15 mars au 31 juillet**. Site OFB

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août repoussée au 16 avril cette année compte tenu de la période très pluvieuse de cet hiver qui n'a pas permis l'entretien à temps.

Entretien son jardin génère des déchets. Entre la tonte de la pelouse, les tailles de haies et d'arbustes, ou encore les feuilles mortes, une personne en produit 160 kilos chaque année selon l'ADEME.

Pour s'en débarrasser, certaines personnes les brûlent dans leur jardin. Cette pratique largement répandue est pourtant interdite depuis 2011. Trop peu de personnes savent que la combustion de ces déchets est **très néfaste pour la santé et l'environnement** :



elle libère dans l'air des **substances toxiques**.

Il est donc **interdit** de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Les déchets verts sont des végétaux de jardin (ou parc). Il s'agit des végétaux suivants :

- ⇒ Herbe après tonte de pelouse, Feuilles mortes, Résidus de taille de haies et arbustes, Résidus de débroussaillage, Épluchures de fruits et légumes.
- ⇒ En cas de non-respect de l'interdiction, vous pourrez avoir à payer une amende jusqu'à 750€.

Est-ce que je peux brûler dans mon jardin quand même ?



Le brûlage des végétaux ligneux* et semi-ligneux (branches nues), dont le diamètre est inférieur à 7 cm, est autorisé en dehors de la période du 1^{er} avril au 31 octobre à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et 100 mètres des routes, sous les conditions suivantes :

- ⇒ Les feux ne peuvent être allumés qu'entre le lever du jour et 16 heures (heure légale),
- ⇒ Tout feu doit être éteint au coucher du soleil,
- ⇒ Les conditions météorologiques doivent être favorables afin d'éviter l'extension du foyer et la propagation des fumées,
- ⇒ Tout feu doit être éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur une voie publique ou un lieu habité, ou de transporter des flammèches pouvant provoquer un incendie.
- ⇒ Les feux doivent être constamment et attentivement surveillés.
- ⇒ Par temps de brouillard, tout brûlage est interdit, les fumées étant susceptibles d'aggraver les conditions de circulation.

*Une plante qui est ligneuse dispose d'une partie qui a la texture du bois. La lignine et la cellulose qu'elle accumule vont former le bois. La plante ligneuse s'oppose à la plante herbacée.

Animaux : les petites bêtes qu'on aime ou pas...

Les animaux domestiques



Nos animaux domestiques sont nos préférés mais il faut faire attention à eux. **Soyons vigilants qu'ils ne s'échappent pas de notre domicile ou enclos car ils pourraient avoir des problèmes ou en provoquer.**

Citykomi aide à les récupérer mais ça n'est pas une solution pérenne. La mairie a pris un arrêté pour interdire la divagation des animaux domestiques, une amende pourra être donnée aux propriétaires des animaux. Soyez prudents !



Les rats



La lutte contre les rats, une mobilisation de tous !

Le rat est un animal très intelligent. Ce qui rend la lutte contre sa prolifération complexe. Pour empêcher sa prolifération, il faut agir sur leur ressource principale : leur accès à la nourriture.

Pour éviter d'attirer les rats sur votre propriété, il y a des habitudes à adopter tout au long de l'année :

- ⇒ Ne laisser aucun résidu alimentaire accessible : fermer les sacs poubelles/conteneurs, et stocker les denrées dans des contenants hermétiques.
- ⇒ Empêcher l'accès des rongeurs à l'intérieur de votre habitation en vérifiant la perméabilité de votre logement (trous, seuils de portes, fourreaux de gaines, tuiles de rives, etc...)
- ⇒ Nourrir les poules et autres animaux de basse-cour le matin plutôt que le soir, et éviter de déposer les aliments à même le sol.
- ⇒ Mettre en place des abreuvoirs et mangeoires qui rendent le grain inaccessible aux rats.



- ⇒ Supprimer tous les encombrements extérieurs, et particulièrement aux abords des murs, car ils constituent des zones de refuge et de nichage.
- ⇒ Dans le composteur, ne déposer que des déchets verts de type résidus de tonte ou taille, épiluchures de fruits/légumes, végétaux, etc.. Aucun aliment d'origine animale ou transformé.

Si les rats sont déjà présents, et si toutes les recommandations ci-dessus ne suffisent pas à vous en débarrasser, la mise en place d'un traitement adapté sera nécessaire (avec utilisation de produits biocides, ou non). Si vous décidez d'appliquer vous-même des produits raticides, veillez à bien respecter les doses et les règles de sécurité liées à leur utilisation, afin de ne pas empoisonner les espèces dites « non cibles ».

Les frelons asiatiques



Soyez attentifs : les températures remontent. La reine, après avoir passé tout l'hiver dans un grenier, va fabriquer un premier nid, gros comme une orange, dans lequel elle va pondre ses six ouvrières et être en recherche de nourriture. Ensuite, le frelon va déménager dans un nid secondaire qui peut atteindre 1 mètre de diamètre en haut des arbres (environ 15 mètres) et ne faire que pondre.

En 2023, 45 nids ont été détruits contre 70 en 2022. La lutte est primordiale et a permis de limiter la prolifération de ces destructeurs d'abeilles.

La commune lutte contre les frelons en adhérant et finançant à un organisme qui va détruire les nids déclarés en mairie. En 2023, le coût s'est élevé à 3826€ pour Saint-Jean-d'Elle.



COMMENT RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE ?



Le frelon asiatique — Le frelon européen

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) se distingue de son cousin le frelon européen (*Vespa crabro*), par :

- **Sa taille** : plus petite de 2 à 3 cm
- **Sa tête** : orangée avec un front noir
- **Ses pattes** : jaunes à leurs extrémités
- **Son abdomen** : le quatrième segment abdominal est entièrement jaune orangé
- **Son nid** : plutôt sphérique et pouvant atteindre 80 cm de haut

Destruction :

Il est fortement déconseillé de détruire un nid par vous-même : dès que l'on porte atteinte à un nid, on observe que 90% de la colonie sort pour combattre l'adversaire. De plus, le frelon asiatique, agressif, peut traverser plusieurs épaisseurs de tissus pour vous piquer. **Alors contactez la mairie pour déclarer le nid :** ☎ **02 33 55 62 74** (lieu, hauteur, taille et forme vous seront demandés). Des professionnels viendront les détruire et éviter l'essaimage.



ROUXEVILLE

Arbre de Noël



Le 9 Décembre 2023 le Père Noël est passé à la salle des fêtes de Rouxeville, afin de remercier les enfants d'avoir été sage (presque) toute l'année. Ils ont ainsi tous eu

une carte cadeau à la FNAC ainsi qu'une tasse garnie de chocolat. Les habitants de la commune étaient aussi invités à venir boire un verre et manger quelques gâteaux-bonbons..

Bilan moral et financier



Avec la présence d'une dizaine de personne, les bilans moral et financier ont été validés. Mme Paris (Présidente) et M Fauvel (Président d'honneur) ont démissionné. Mmes Anquetil S., Niobey P., Renard A., Mr Leverrier A. ont décidé de rejoindre l'équipe de bénévoles.

Le bureau se compose de : Présidente : Mme Renard A., Vice-Président : Mr Massier J., Trésorier : Mr Erard O., Trésorier Adjoint : Mr Lemore J., Secrétaire : Mme Fauvel M.P.

NOTRE-DAME-D'ELLE

Arbre de Noël



C'est dans la chaleur de la salle de la mairie de Notre-Dame d'Elle que le père Noël a accueilli les enfants et leurs parents le vendredi 8 décembre dernier. Maddy comme 34 autres enfants ont reçu un cadeau et des chocolats avant de profiter de l'apéro Noël préparé par les membres du comité des fêtes. L'occasion de faire connaissance pour les habitants de la commune déléguée.



AG du comité des fêtes

Le comité des fêtes a donné un nouveau souffle à son bureau lors de l'assemblée générale le 24

janvier. Deux nouveaux membres ont intégré l'association. Des modifications de postes se sont opérées et Quentin Canivet, membre actif jusque-là, a été élu à l'unanimité président du comité..

VIDOUVILLE

Arbre de Noël



Pour les fêtes, le Père Noël est passé distribuer des cadeaux à la vingtaine d'enfants de Vidouville dans la salle des fêtes. Ils ont tous été ravis de leurs surprises. Il s'en est suivi un goûter, offert par le comité pour rassembler les habitants, parents et enfants dans un moment convivial.

Soirée tartiflette



En cette fin d'année, nous avons choisi de rassembler les habitants de Saint-Jean-D'Elle, leurs familles et leurs amis autour d'une soirée tartiflette le samedi 16 décembre. Cet événement a réuni 90 convives dans une ambiance chaleureuse et la joie de vivre.

SAINT-JEAN-DES-BAISANTS

Intermède



La troupe Intermède a attiré 2600 spectateurs avec son spectacle "Thé à la menthe ou t'es citron" après quatre ans d'absence. Présenté dans une salle culturelle à Précorbin, le spectacle a été bien accueilli malgré les adapta-

tions nécessaires à la scène. Les décors impressionnants et le jeu des 7 acteurs ont été particulièrement appréciés. Le spectacle pourrait revenir l'année prochaine, mais en attendant, il est disponible sur le site web de la troupe : theatre-intermede.fr. Rien ne vaut cependant l'expérience en direct.

Intermède



Le Chœur d'Elle est régulièrement sollicité et invité sur des événements régionaux ou locaux, comme en première partie du groupe vocal caennais « Violet Calix Bridge Gospel » en fin d'année 2023 dans l'église de Saint-Jean-des-Baisants.

PRÉCORBIN

Concours de belote

Concours de Belote de comité des fêtes de Précorbin du 26 novembre dernier. Cette année, nous sommes retournés



à Vidouville. Malheureusement, ce même jour, Lamberville organisait aussi un concours de belote. Nous

avons moins d'équipes qu'habituellement. Petit changement sur les lots, nous n'avons pas mis que du porc. Ils y avaient du bœuf, de la dinde et poulet pour récompenser les joueurs. Ce changement a été apprécié et nous le maintiendrons pour l'édition 2024 qui se jouera le 24 novembre à Saint-Jean-des-Baisants. Nous remercions tous les participants et Félicitations à Anne-Sophie et Thierry pour leur 1^{ère} Place sur 38.

Soirée années 80



Soirée années 80, le 27 janvier, nous étions 245 convives. Le ventre plein, chacun s'est amusé et a dansé une bonne partie de la nuit. Venez-vous amuser avec nous le dernier week-end de Janvier à notre traditionnel repas dansant annuel !

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS À VENIR

Avril 2024

- **14 avril**
Randonnée - Saint-Jean Animations
- **20 avril**
Soirée dansante Paëlla ou jambon à la normande - Association SCSP. Salle "Le Virage" à Précorbin
- **21 avril**
Concours de pétanque - Comité des fêtes de Précorbin
- **28 avril**
Marché de printemps - Association SCSP. Centre bourg de Saint-Jean-des-Baisants

Mai 2024

- **5 mai**
Vide-grenier - APE
- **26 mai**
Méchoui champêtre - Comité des fêtes de Notre-Dame-d'Elle
Journée pêche - Comité des fêtes de Vidouville

Juin/Juillet 2024

- **9 juin**
Vide-grenier - Comité des fêtes de Notre-Dame-d'Elle
- **15 juin**
Olympiades - Organisé par les 5 comités des fêtes
- **7 juillet**
Méchoui - Comité des fêtes de Rouzeville

Août/Sept 2024

- **4 août**
Méchoui - Comité des fêtes de Précorbin
- **15 août**
Fête patronale - Comité des fêtes de Notre-Dame-d'Elle
- **31 août**
Fête des voisins - Comité des fêtes de Vidouville
- **8 septembre**
Sortie vélo - Comité des fêtes de Notre-Dame-d'Elle
- **15 septembre**
Randonnée - Saint-Jean Animations

Octobre 2024

- **6 octobre**
Bourse aux jouets et à la puériculture - Comité des fêtes de Notre-Dame-d'Elle
Randonnée en questions - Comité des fêtes de Rouzeville
- **20 octobre**
Midi paëlla et jeux - Comité des fêtes de Vidouville
- **26 octobre**
Spectacle - Saint-Jean Animations

Novembre 2024

- **9 novembre**
Repas dansant - Comité des fêtes de Rouzeville
- **10 novembre**
Concours de belote - Comité des fêtes de Rouzeville
- **24 novembre**
Concours de belote - Comité des fêtes de Précorbin
- **30 novembre et 1^{er} décembre**
Marché de Noël - Club détente et loisirs

Décembre 2024

- **6 décembre**
Téléthon - Saint-Jean Animation
- **13 décembre**
Apéro Noël - Comité des fêtes de Notre-Dame-d'Elle
- **14 et 15 décembre**
Marché de Noël - Association SCSP
- **21 décembre**
Noël et Tartiflette - Comité des fêtes de Vidouville



Portes ouvertes Passerelles

L'association Passerelles a ouvert ses portes le samedi 06 janvier dans le cadre des rendez-vous du mois. De nombreux ateliers ont été proposés aux familles notamment la confection de galette des rois en duo parents-enfants. D'autres ateliers ont été proposés : bricolage, ouverture de la ludothèque, accueil moins de 6 ans...

On vous attend nombreux en famille tous les premiers samedis de chaque mois.



Marche nordique



On les a déjà tous aperçus, mais qui sont ces personnes qui marchent avec des bâtons ?

Chaque premier samedi du mois, l'espace de vie social Passerelles vous invite à participer à des activités variées ouvertes et adaptées à tous les âges. En ce moment Corentin (éducateur sportif) vous attend pour vous faire découvrir (ou redécouvrir) la marche nordique. Après un moment d'accueil convivial, Corentin vous prête des bâtons de marches, les règle à votre taille, vous explique comment vous en servir pour en tirer tous les bénéfices. C'est ensuite parti pour 1h de marche autour de Saint-Jean-des-Baisants ! Cette activité, plus complète que la marche simple, sollicite l'ensemble du corps et permet de faire travailler le cardio, mais elle reste accessible à tous.

Chaussez vos baskets ou chaussures de marche : prochaine séance samedi 4 mai, rendez-vous à 10h

📍 À l'Espace de vie sociale (maison de l'enfance) situé derrière l'école.

➔ Inscriptions : ☎ 02 33 56 04 77 ou ✉ contact@passerelles-stjean.fr

INFOS AGGLO

LE TRI SÉLECTIF, CE QU'IL FAUT SAVOIR

Depuis le 1^{er} janvier 2022, dans le cadre de la simplification des consignes de tri, tous les emballages et les papiers sont à déposer dans le bac jaune. L'objectif est double : augmenter les tonnes triées et valorisées et réduire les ordures ménagères résiduelles (bac gris) allant à l'enfouissement.



Des performances au rendez-vous, grâce à l'effort de tous !

Les résultats en matière d'évolution des tonnages sur Saint-Lô Agglo se confirment et se renforcent de plus en plus sur les OMR et le TRI :

- ⇒ Baisse des tonnages OMR de -36% (par rapport à 2021)
- ⇒ Tonnages en forte progression sur le tri (+77% par rapport à 2021)

Félicitations à tous, il faut poursuivre le chemin déjà parcouru !



Ensemble, apprenons à mieux trier pour mieux valoriser !

Malgré ces bonnes performances, des marges de progrès existent, notamment concernant la qualité du tri du bac jaune. Quels bons gestes adopter pour ne pas entraver le processus de tri et de recyclage des déchets déposés dans le bac jaune ? On vous dit tout.

1. ÉVITER LES ERREURS DE TRI, TOUS LES EMBALLAGES, RIEN QUE LES EMBALLAGES !

Dans le bac jaune, en plus des papiers, seuls des emballages doivent être déposés, c'est-à-dire les éléments qui protègent ou contiennent des produits.

Les produits usagés seront à jeter dans les ordures ménagères. Ex : la brosse à dents usagée ira dans les ordures ménagères mais le tube de dentifrice vide ira dans le bac jaune.

Les principales erreurs de tri retrouvées dans les bacs jaunes :

Le verre

Matériau recyclable à l'infini, il est à déposer dans les colonnes spécifiques disponibles dans toutes les communes.



Les petits équipements électriques et électroniques

Chargeurs, cigarette électronique... tous les appareils fonctionnant à pile, avec batterie ou secteur sont à déposer en déchetterie ou dans les commerces qui les vendent.



Les textiles et chaussures :

Même hors d'usage, déposez-les dans les bornes textiles. Ils auront une 2^{ème} vie en tant que matière première pour la fabrication de nouvelles fibres ou matériaux isolants.



Les petits jouets :

Même de petite taille, déposez-les en déchetterie ou donnez-les à une association pour le réemploi ou le recyclage.



Les piles

Déposez-les en déchetterie ou chez les commerçants qui les vendent.



2. DES EMBALLAGES NON LAVÉS ET NON RINCÉS MAIS VIDES

Inutile de laver ou rincer les emballages avant de les mettre dans le bac jaune ; mais ils doivent être bien vidés. C'est la même chose pour les produits périmés. Pour les produits alimentaires, le contenu va dans le compost. Pour les autres produits, le contenu va dans les ordures ménagères.

Attention ! Les restes de produits toxiques doivent être apportés en déchetterie et les restes de médicaments en pharmacie.

3. DES EMBALLAGES NON IMBRIQUÉS ET BIEN DÉTACHÉS

Pour ne pas entraver le processus de tri des déchets par nature de matériaux (acier, alu, carton, plastique PET...), il est important de ne pas imbriquer les emballages et de bien séparer les différentes parties. Il suffit de déposer les emballages en vrac dans le bac jaune. Ex : séparer l'opercule du pot de yaourt.



Le bon geste, spécial professionnels !

Liens plastiques, gros cartonnages et bâches sont à apporter en déchetterie. Déposés dans le bac jaune, ils génèrent des bourrages et pannes sur la ligne de tri.

Dans le centre de tri, c'est une machine qui repère nos déchets pour les valoriser et recycler. Elle repère les matières et les formes mais nous devons lui permettre de le faire. Exemples :

- ⇒ **Les bouteilles plastiques** (eau, jus d'orange, ...) sont à compacter dans le sens horizontal que la machine voit que c'est une bouteille.
- ⇒ **Ne pas imbriquer les yaourts** les uns dans les autres pour que le détecteur reconnaisse le volume et le poids.
- ⇒ **Les barquettes de jambon** sont composées du film supérieur et de la barquette du dessous qui ne sont pas dans la même matière. Il faut donc les séparer complètement pour bien les valoriser.
- ⇒ **Comme les pots de crème** après avoir été vidés mais pas lavés doivent être mis dans la poubelle en trois morceaux : le pot, le couvercle et la capsule en aluminium bien séparés
- ⇒ **Les produits d'hygiène et matière intissée** sont à mettre dans la poubelle grise : mouchoirs en papier, coton, nappe jetable intissée des cérémonies...

Petits rappels :

Le ramassage s'effectue **tous les 15 jours**. La poubelle jaune pourra être ramassée à chaque fois mais **la grise ne devra être levée que 12 fois par an** pour ne pas payer de supplément.

Attention pour être sûr d'être ramassés, ne pas poser d'**objet lourd sur le couvercle** même en cas de vent fort ; les déchets dans la poubelle jaune ne doivent **jamais être entouré de sac poubelle** !



David JACQUELINE

50810 SAINT-JEAN-D'ELLE

david@sc2e-energie.fr - www.sc2e-energie.fr

Sanitaire • Chauffage • Electricité • Energie Renouvelable



06 21 52 37 40



Boucherie & Jambons Lesouëf

7 rue de la libération
50810 SAINT-JEAN-DES-BAISANTS

02 33 56 16 12

www.boucherie-jambon-lesouef.com

Lesouëf

www.meubles-hervieu.com | 50810 Saint-Jean-d'Elle
02 33 56 16 11



Hervieu

MEUBLES | LITERIE | DÉCO | CUISINES

VOTRE PROJET DU PLAN À LA FINITION
NEUF ET RÉNOVATION

MENUISERIE
PLACO
ISOLATION
ELECTRICITE
PLOMBERIE
CARRELAGE
PARQUET
CUISINE
SALLE DE BAIN

STGBat
stgbat@hotmail.com
50810 ROUXEVILLE
06.87.79.70.63
SIRET : 883651002 - APE : 4332A

Meslin

La référence de vos projets habitats depuis 1964

Scannez et découvrez !

RENOVATEUR BBC Chèque ÉCO énergie NORMANDIE
RGE ECO artisan La nouvelle énergie du bâtiment

Baptiste : 06 79 57 63 79
Rodolphe : 06 51 56 00 86

meslin-batiment.com

20 La Crue - 50810 SAINT JEAN D'ELLE - 02 33 56 16 27

GARDIE
TRAVAUX AGRICOLES

06 16 74 23 18

MESLIN
Services Funéraires

Funéplus

"Notre métier...vous accompagner"

- Obsèques
- Marbrerie
- Prévoyance

60 ANS

www.pfmeslin.fr
pf.meslin@orange.fr

Services Funéraires MESLIN
20 La Crue - Saint Jean des Baisants
50810 SAINT-JEAN-D'ELLE
02 33 56 16 27

Maison Funéraire du Bessin
1701. Route de Balleroy
14330 LE MOLAY-LITTRY
02 31 51 73 68

TPBOUTTÉ
DEPUIS 1947

TRAVAUX PUBLICS, PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Condé-sur-Vire / 02 33 56 50 82 / tpb@tpboutte.fr
www.tpboutte.fr

LBEB

EXPERT EN BATIMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- ✓ Pour les particuliers
- ✓ Agences Immobilières
- ✓ Les collectivités locales

COORDINATION DE TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE

06.75.64.69.66

Saint Jean D'Elle / contact@lbeb.fr / www.lbeb.fr



Le Salon d'Alex

Coiffeur Visagiste Perruquier

02 . 33 . 55 . 60 . 50

4 place de l'Eglise
50810 St Jean d'Elle

L'Atelier coiffure



www.ledentu.fr

LEDENTU

L'Espace Jardin



Spécialiste
Motoculture
Robots de tonte
Remorques

SAINT-LÔ - GAVRAY - CARENTAN-LES-MARAIS

Picquenard Dominique

MENUISERIE
AGENCEMENT

Fabrication sur mesure
Fenêtre bois - alu - PVC
Escalier - Meubles
Parquet - Isolation



"Le Bouquet" 50810 VIDOUVILLE

Tél. 02 33 57 40 96

Port. 06 42 59 98 62

picquenard.dominique@orange.fr

Marbrerie PICQUENARD

DOMINIQUE

Successeur de M. Joël Prudence

Monuments funéraires
Caveaux et toutes maçonneries

"Le Bouquet" 50810 VIDOUVILLE

Tél. 02 33 57 40 96

Port. 06 42 59 98 62

picquenard.dominique@orange.fr



Carrières • Transports • Concassage mobile • Recyclage • Centrale d'enrobé • Travaux publics & particuliers



110 Le Mont Canel • PRECORBIN • 50810 ST JEAN D'ELLE • Tél. 02 33 77 19 19 • www.grente.fr

SARL GODARD

61, route Mesnil - 50890 CONDÉ SUR VIRE

Tél. 06 48 31 16 00 - 06 07 82 40 08



V.S.L - TAXI

Ambulances Pierre Marie



02 33 05 63 12 - 02 33 05 52 43